

Un seul sujet abordé : Le test de modulation des horaires d'ouverture d'agence

Bien que ce projet, présenté en CE, ne devait pas (selon la direction) être exposé en CHSCT, l'action conjointe de l'ensemble des organisations syndicales représentatives a pu faire entendre raison à la direction.

Il est évident qu'un tel projet doit être construit avec les représentants du personnel élus au CHSCT.

Pour la CGT, deux points sont d'emblée à retenir :

1. L'unité syndicale est une nouvelle fois une preuve évidente de rapport de force efficace.
2. Là où la CGT revendique une négociation sociale, la direction bafoue une nouvelle fois le principe fondamental du dialogue social et minimise l'importance du dossier.

La direction nous présente donc ce projet qui sera testé dans 1 agence par département :

- Argentan
- Caen Ouest (fonctionnement en bassin)
- Granville

L'objectif de ce test est de maintenir l'ouverture au public à hauteur de 35 heures par semaine, avec un accueil de flux le matin et un autre exclusivement sur rendez-vous les après-midi.

La direction a mis en place un groupe de travail régional pour élaborer ce projet aussi bien sur le champ de la logistique que de la communication.

Une nouvelle fois la CGT a pris soin de porter son analyse et de contribuer à la construction de ce projet.

Nous sommes favorables à une organisation qui permette aux salariés de pôle emploi de recevoir les demandeurs dans les meilleures conditions.

Nous attirons cependant la vigilance de la direction et du groupe de travail sur les points suivants :

- **Lister les situations d'urgence** pour lesquelles il sera de toute façon nécessaire de recevoir l'après-midi (aide à la mobilité et instruction de dossier de formation pour le lendemain, réception de salariés, réception des entreprises/employeurs, distance et temps de trajet réalisé par le demandeur ...)
- **Définir l'organisation liée à ces situations d'urgence**
- **Anticiper l'augmentation du nombre de mails, d'appels et de courriers.** La CGT pôle emploi Basse Normandie a pris contact avec les syndicats CGT des organismes sociaux (CAF-CPAM par exemple) afin d'avoir leur retour d'expérience sur ce dispositif qu'ils pratiquent déjà. Il s'avère que les uns et les autres déplorent une explosion des contacts à distance.
- **Veiller au respect de l'accord OATT.** Pour la CGT, regrouper les plages contraintes sur le matin risque de réduire l'application de l'OATT pour les agents (diminution de la possibilité d'utiliser les plages variables le matin).
- **Identifier les principaux motifs de visite le matin** afin de renforcer de façon cohérente les effectifs selon les besoins ciblés.

La direction a pris note de nos observations.

Nous avons obtenu qu'il nous soit progressivement présenté les points d'étape d'analyse du groupe de travail.

Par ailleurs, La CGT a exprimé très clairement son avis défavorable sur l'absence de continuité de service en libre accès. En fermant les agences l'après-midi, les privés d'emploi ne possédant pas d'accès internet ne pourront plus utiliser les bornes PILA. Pour la CGT, cette situation est un manquement grave aux fondamentaux de service public.

Enfin, la direction ne nous présente aucune prévention des risques suivants :

- Transfert des flux de l'après-midi vers le matin suivant
- Disposition à prendre pour le filtrage des entrées
- Organisation des entrées spontanées des usagers qui pénétreraient en même temps que les personnes qui ont rdv

- Gestion des expressions du mécontentement des usagers non reçus, qui par représailles pourraient s'en prendre aux voitures (ou autres) stationnés sur le parking
- Sollicitation des usagers au travers des fenêtres perturbant le travail des agents
- Et autres ...

Encore une fois, la CGT a affirmé l'utilité du CHSCT.